
	2020.04	<p align="center">Continuité pédagogique</p> <p align="center">Enseigner à distance</p> <p align="center">(INSPECTION PEDAGOGIQUE)</p>	<p align="center">COVID-19</p> <p align="center">Cellule de continuité pédagogique de l'académie de Grenoble</p> <p align="center">04 76 74 76 99 continuite-pedagogique@ac-grenoble.fr</p>
---	---------	---	---

FAVORISER LE TRAVAIL COLLABORATIF A DISTANCE

- ✓ Le travail à distance mené depuis plusieurs semaines se déroule dans des contextes familiaux et domestiques nécessairement différents :
 - Equipement
 - Disponibilité d'un encadrement adulte
 - Lieu isolé propice au travail
 - Mise à disposition de ressources suffisantes
- ✓ Le travail à distance génère pour beaucoup et très légitimement une sensation d'isolement très fort, ce qui induit également des conséquences sur les apprentissages :
 - Perte des repères habituels
 - Lassitude ou découragement
 - Manque d'attention

 Les écarts sont en conséquence aggravés.

Les atouts du travail collaboratif :

- ✓ Rompre l'isolement :
 - Favoriser le travail entre pairs
 - Mutualiser les ressources en facilitant l'accès
 - Développer l'étayage entre pairs et le tutorat
- ✓ Développer l'acculturation aux outils et diversifier les compétences :
 - Prise en main d'outils facilitée
 - Valorisation de compétences autrement sollicitées chez certains élèves
- ✓ Exploiter les atouts de la démarche de projet :
 - Exigences plus fortes (contenus, production) car efforts conjoints
 - Mobilisation d'une attention dans le temps (objectifs à moyen terme)
 - Réduire le temps d'évaluation pour l'enseignant

Proposition d'un schéma de travail.

